



## Les travaux de la semaine passée



### DANS LE MORBIHAN

#### Campus des Industries Navales au Naval Group Lorient



Le 5 avril, Jacques LE NAY s'est rendu sur le site de Naval group Lorient pour la présentation du Campus des Industries Navales en faveur de la formation. Développer l'attractivité de la filière navale, adapter l'offre de formation aux besoins en emplois et compétences et avoir un engagement des industriels sur des volumes de recrutement sont les principaux objectifs de cette initiative, menée conjointement par quatre régions françaises, quatre ministères et quatre industriels de premier plan.

« Je salue la synergie créée par l'ensemble des acteurs qui ont su apporter une réponse concrète à des difficultés rencontrées dans le recrutement et la formation des futurs employés de l'industrie navale » a déclaré Jacques LE NAY.

#### A l'Assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan



Jacques LE NAY a participé le 6 avril à l'Assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan.

Il est intervenu notamment sur les avancées réglementaires et législatives en matière cynégétique. Le **projet de loi portant création de l'Office français de la biodiversité**, visant notamment à regrouper l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Agence Française de la Biodiversité est inscrit à l'ordre du jour du Sénat les 10 et 11 avril. « *Soyez assurés que je serai particulièrement vigilant lors des débats cette semaine au sein de la Haute assemblée* » a assuré Jacques LE NAY aux membres de la fédération.

### AU PARLEMENT

#### Le projet de loi d'orientations des mobilités adopté avec de nombreux apports



Le Sénat a adopté le 2 avril le projet de loi d'orientation des mobilités avec de nombreux ajouts : **Encourager les modes de transports peu polluants, mieux réguler les nouvelles mobilités**, permettre aux salariés de **bénéficier d'une prise en charge cumulée de leurs frais engagés pour leurs trajets, sauver les petites lignes ferroviaires, améliorer la sécurité et la sûreté dans les transports**, donner les **moyens aux collectivités** de couvrir les **zones blanches de la mobilité, garantir des ressources crédibles, pérennes et transparentes pour financer les infrastructures de transport** avec notamment une **meilleure répartition de la fiscalité sur les carburants**, permettre au président de conseil départemental et aux préfets de **relever la vitesse maximale autorisée sur les routes** sont les principaux apports du Sénat.

Ces avancées doivent à présent être confirmées par les députés qui examineront le texte avant l'été. ([en savoir plus](#))

#### Enjeux et perspectives de la reconstruction de l'Irak



Le 3 avril, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a entendu Myriam BENRAAD, politologue, spécialiste de l'Irak et du monde arabe, sur les enjeux et les perspectives de la reconstruction de l'Irak.

Jacques LE NAY l'a interrogée sur les modalités de la reconstruction irakienne, et plus particulièrement sur la question de l'équilibre entre impulsion nationale et reconstruction au niveau local. Pour le Sénateur « *les fractures au sein des populations restent profondes* ». Dans le cadre de la réconciliation et de la reconstruction, la place du volet juridique dans ce processus a également fait partie des questions du Sénateur. Et pour Jacques LE NAY « *de fortes interrogations demeurent également pour les populations quant aux problèmes sanitaires actuels liés à l'eau* ». ([voir la vidéo](#))

#### Relations transatlantiques et sécurité en Europe



A l'occasion des 70 ans de l'OTAN, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a auditionné conjointement Alice GUITTON, Directrice générale des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées et Nicolas ROCHE, Directeur des Affaires Stratégiques, de Sécurité et du Désarmement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur les relations transatlantiques et l'architecture de sécurité en Europe.

Jacques LE NAY les a notamment interrogés sur le devenir des relations transatlantiques au regard de la volonté de l'Union européenne d'ériger une défense commune. Pour le Sénateur, « *des incertitudes demeurent sur les prétentions de l'Union européenne vis-à-vis de l'OTAN, d'autant plus que le Brexit pourrait freiner cette ambition* ».

#### Ajustement à la loi NOTRe, réunion du groupe de travail



Piloté par ses collègues Laurent LAFON, Jean-Marie MIZZON et Françoise GATEL, le groupe de travail de l'Union Centriste sur les ajustements opportuns à la loi NOTRe, dont est membre Jacques LE NAY, s'est réuni. Il a entendu Éric LANDOT, avocat spécialisé en droit public et privé des collectivités locales. Cette séquence de travail fut l'occasion d'évoquer des sujets portant sur l'organisation territoriale, ou encore la décentralisation. Les travaux de ce groupe donneront lieu à un rapport et à des propositions en vue de la loi concernant les collectivités territoriales.

#### Audition sur la méthodologie du Grand débat national



Le 4 avril, le Sénat a organisé un débat interactif sur la méthodologie du Grand débat national. Sébastien LECORNU, ministre chargé des collectivités territoriales et Emmanuelle WARGON, secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et solidaire ont été entendus. La transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics étaient les quatre grands thèmes sur lesquels les citoyens se sont largement exprimés avec plus de 1,9 million de contributions et près de 10 500 réunions locales comptabilisées.

La phase de diagnostic, d'analyse et de synthèse est en cours, avant un débat en séance publique au Sénat le 10 avril.

Des mesures devraient également être annoncées aux Français à la suite des attentes qu'ils ont exprimées.

**Mardi 9 avril 2019**À 9 heures 30 :

- Séance de questions orales

À 14 heures 30 et le soir :

- Sous réserve de leurs dépôts, conclusions des commissions mixtes paritaires sur la proposition de loi portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires (procédure accélérée) (A.N., [n° 1393](#)) et sur proposition de loi organique relative à la nomination du directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (procédure accélérée) (A.N., [n° 1394](#))

- Nouvelle lecture du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la croissance et la transformation des entreprises ([n° 382, 2018-2019](#))

**Mercredi 10 avril 2019**À 14 heures 30 :

- Suite de la nouvelle lecture du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la croissance et la transformation des entreprises ([n° 382, 2018-2019](#))

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 425, 2018-2019](#)) et projet de loi organique, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi organique n° 2010-837 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 426, 2018-2019](#))

À 16 heures 30 :

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, relative au Grand débat national, en application de l'article 50-1 de la Constitution

Le soir :- Suite de la nouvelle lecture du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la croissance et la transformation des entreprises ([n° 382, 2018-2019](#))**Jeudi 11 avril 2019**À 10 heures 30 :

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 425, 2018-2019](#)) et du projet de loi organique, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi organique n° 2010-837 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 426, 2018-2019](#))

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 15 et, éventuellement, le soir :

- Suite de l'ordre du jour du matin

**Suspension des travaux en séance plénière  
du lundi 15 au vendredi 26 avril 2019**

Source <http://www.senat.fr/>**Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN**E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>

Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthy  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires  
Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO  
Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Collaborateurs parlementaires  
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan  
Conception et réalisation : Laurence FANE — [laurence.fane@orange.fr](mailto:laurence.fane@orange.fr)